

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET EUROPÉENNES

DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DU PORTE-PAROLAT

Sous-direction de la presse

POINT DE PRESSE DU 7 septembre 2011

AU POINT DE PRESSE DE CE JOUR, LE PORTE-PAROLE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES A FAIT LES DÉCLARATIONS ET A RÉPONDU AUX QUESTIONS SUIVANTES :

1 - VISITE DE DAVID DOUILLET, SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉ DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER, À L'AEFE (8 septembre)

David Douillet, secrétaire d'État chargé des Français de l'étranger, se rendra le 8 septembre à l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) pour faire le point sur la rentrée scolaire à l'étranger dans les établissements scolaires de l'hémisphère nord.

Cette visite fait suite à un déplacement en juillet dernier dans les locaux nantais de l'AEFE.

L'AEFE pilote et anime le réseau scolaire français à l'étranger, qui accueille plus de 300.000 élèves, dont 110.000 Français, dans 480 établissements répartis dans 130 pays.

Lors de sa visite, le secrétaire d'État présidera une réunion de travail à laquelle participeront Anne-Marie Descôtes, directrice de l'AEFE, et ses principaux collaborateurs. Cette réunion permettra de faire un premier bilan de la rentrée scolaire à l'étranger et d'évoquer les prochaines échéances au sein du réseau et notamment les investissements à venir.

Cette réunion de travail sera suivie d'un point presse à 11h15.

2 - SYRIE - DÉCISION DE REPORT DE LA VISITE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA LIGUE ARABE

La France regrette vivement la décision des autorités syriennes de reporter sine die la visite du Secrétaire général de la Ligue arabe, nouvelle preuve de l'enfermement du régime syrien et de son refus d'établir tout dialogue avec son peuple comme avec ses partenaires de la Ligue arabe.

Le report par les autorités syriennes de la visite prévue à Damas par le Secrétaire général de la Ligue arabe montre une fois de plus que Bachar al-Assad refuse d'écouter ceux qui lui conseillent de mettre fin à la répression et de revenir à la raison, au moment où une nouvelle opération sanglante est menée à Homs.

Dans ce contexte, il est nécessaire de continuer à accroître la pression internationale. Il faut que tous les membres du Conseil de sécurité prennent leurs responsabilités.

Au niveau européen, nous discutons actuellement d'un septième train de sanctions. Les mesures restrictives établies par l'Union européenne depuis le 9 mai ont pour objectif de faire obstacle à ceux qui dirigent la répression en Syrie et de réduire des ressources qui sont mises au service des violences contre le peuple syrien.

3 - SOMALIE - CONCLUSIONS DE LA CONFÉRENCE DE MOGADISCIO

La France accueille avec satisfaction la signature d'une feuille de route hier, à Mogadiscio, par le gouvernement fédéral de transition (GFT), des représentants de la région autonome du Puntland et semi-autonome du Galmudug et des représentants de la société somalienne.

Cette feuille de route, qui porte aussi bien sur la sécurité et la réconciliation que sur les questions constitutionnelle et de gouvernance, constitue une avancée dans le processus de reconstruction de l'État de Somalie. Le processus de réconciliation nationale progresse. La tâche qui attend le GFT est considérable, mais celui-ci peut compter sur le soutien de la communauté internationale. En concertation avec ses partenaires, notamment au sein de l'Union européenne, la France veillera au respect des engagements pris par les signataires de ce document, selon le calendrier établi.

La France félicite le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Augustine P. Mahiga, pour la détermination dont il a fait preuve pour faciliter cet accord, ainsi que la Ligue arabe, l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), pour leur action.

Alors que la situation humanitaire s'aggrave en Somalie, la France réitère ses appels à tous les acteurs somaliens à renoncer à la violence et à faciliter l'accès à l'aide humanitaire. Le GFT doit montrer qu'il est capable d'améliorer les conditions de vie des Somaliens.

4 - RDC - VIOLENCES DANS LE CADRE DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

La France, particulièrement attentive au processus électoral en République démocratique du Congo (RDC), condamne toute forme de violence.

Elle souhaite qu'aux motifs de tension réponde un dialogue renforcé entre la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et les forces politiques en compétition et souligne l'importance que revêtent les discussions sur le code de bonne conduite.

Elle appelle l'ensemble des acteurs à préparer les échéances électorales dans un climat apaisé, autour de l'objectif commun de scrutins libres et crédibles attendus des citoyens congolais.

Elle prend note de l'enregistrement des principales candidatures à l'élection présidentielle.

5 - LIBYE

Q - Quel est votre commentaire sur l'information commune de certains communiqués de presse qui déclare que l'un des fils Kadhafi a des pourparlers secrets avec des responsables des deux gouvernements britanniques et français pour sécuriser le passage sûr du Colonel Kadhafi ?

R - Nous n'avons pas d'information sur l'existence de tels pourparlers.

Comme l'a rappelé le président de la République à l'occasion de la Conférence de Paris, il faut que Kadhafi soit arrêté. Il appartient ensuite aux Libyens de déterminer les modalités de son jugement en Libye ou devant les juridictions internationales, dans le cadre d'un État de droit et dans le respect de leurs obligations internationales.

6 - TÉLÉGRAMMES DIPLOMATIQUES

Q - Est-il vrai que les télégrammes des ambassadeurs ne sont plus systématiquement chiffrés afin d'être utilisés par le Quai d'Orsay sur ses comptes Twitter, Facebook, Youtube et autres ? Selon un hebdomadaire, plusieurs ambassadeurs auraient manifesté leur crainte d'un relâchement de la sécurité.

R - Ne confondons pas deux choses.

Il y a d'abord le télégramme diplomatique qui est l'outil principal de communication sécurisée entre la France et les postes diplomatiques et consulaires à l'étranger, que ce soit au sein du ministère des Affaires étrangères et européennes ou à l'échelle interministérielle.

Par ailleurs, il y a les réseaux sociaux et les vecteurs de communication liés au développement du web 2.0, dont les jeunes et les journalistes sont de grands utilisateurs. Et la Conférence des ambassadeurs, la semaine dernière, a été l'occasion pour le ministre d'État de réaffirmer la volonté du ministère des Affaires étrangères et européennes, à Paris et dans le réseau diplomatique et consulaire, de pleinement intégrer ces réseaux sociaux dans sa communication publique.

7 - VALÉRIE HOFFENBERG

Q - Quelles sont les raisons de la fin de la mission de Mme Valérie Hoffenberg, représentante spéciale pour la dimension économique, culturelle, commerciale, éducative et environnementale du processus de paix au Proche-Orient ?

R - La fonction de représentante spéciale que le président de la République lui avait confiée supposait de la part de Mme Hoffenberg que, comme tous les agents publics de haut rang, elle se conforme à un strict devoir de neutralité. Cette neutralité est en effet la marque de l'action de l'État.

Cette obligation n'était pas compatible avec l'engagement dans une campagne électorale, qui suppose par nature un engagement partisan. Mme Hoffenberg a donc dû renoncer à sa mission officielle du fait de son engagement dans la campagne en vue des élections législatives. Ces éléments avaient été portés à la connaissance de Mme Hoffenberg au mois de juillet, date à laquelle elle a cessé ses fonctions au Quai d'Orsay./.